

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 12

Artikel: A la faîre dè Maudon
Autor: D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200011>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Que vous arrive-t-il donc, ma bonne Sabine, vous avez l'air toute moindré ?

La petite vieille se tut un instant ; puis, tirant de sa poche un mouchoir violet à gros carreaux et essuyant une furtive larme, elle se mit à parler avec volubilité, élevant la voix, comme si elle eût voulu être entendue de quelqu'un dans la maison silencieuse, aux volets mi-clos.

— J'ai bouclé ma malle, je m'en vas ce soir... Lui n'a pas même essayé de me retenir, et c'est ce qui me fait le plus de peine... Mais, les hommes et la reconnaissance, c'est deux, à ce qu'il paraît... Et dire que depuis dix ans que la maîtresse est morte, c'est moi qui ai veillé à tout, travaillant pour deux, soignant la maison, la vigne et le plantage, sans jamais prendre une heure de congé, sans réclamer un sou en sus de mes quinze francs par mois !... Je ne dis pas ça pour me vanter, mais parce que cela est.

— Mais qu'est-ce donc, ma pauvre Sabine, qui vous fait quitter les Terres-Rouges ?

— Une cochonnerie !... Ah ! jour de ma vie, les hommes... les hommes !... Vous savez pourtant s'il a jamais eu à se plaindre de moi, si les repas étaient prêts à l'heure et si sa garde-robe était en ordre ! Bien qu'il soit veuf, vous n'en voyez pas de mieux tenu dans le village. Jamais une déchirure à sa culotte ni à son broussetout, et les boutons de ses chemises toujours au grand complet... Mais ce n'est pas tout : c'est moi qui tenais ses comptes, qui recevais son argent et qui notais ses dépenses... L'année de l'Exposition, quand il se désolait à cause de ses vignes grêlées et qu'il parlait de vendre tout pour une bouchée de pain et d'émigrer dans les Amériques, c'est encore sa vieille Sabine qui lui parla raison et qui trouva le moyen de payer les intérêts des emprunts sans diminuer le bien et sans se laisser prendre dans les griffes des banquiers et des procureurs.

— Il aurait eu une bonne femme en vous, votre maître... Est-ce qu'il ne vous a jamais proposé de prendre la place de la première ? Vous pouvez bien nous dire cela, Sabine, personne n'en saura rien.

— Vous pensez bien que ce n'est pas moi qui me suis mise en avant... S'il avait parlé de la chose, je crois que je n'aurais pas dit non. Mais, comme il n'ouvrait pas la bouche, je n'y pensais plus et je continuais à faire ma besogne, en gardant mon rang, comme il convient... Aujourd'hui, il est trop tard ; après ce que j'ai découvert ce matin, il ne peut plus être question de mariage entre nous.

— Qu'avez-vous donc découvert ?

— Une horreur, que je vous dis... Vous connaissez la Toinette, cette jeune Savoyarde qui était chez nous aux effeuilles et aux dernières vendanges... Elle m'a toujours déplu, cette bouèbe-là, avec ses yeux comme des braises... Hier, elle est venue trouver le maître ; il paraît que je ne suis plus bonne à rien... Mais je me méfiais depuis longtemps de quelque chose... Alors, j'ai voulu en avoir la cœur net et, cette nuit, quand toutes les lumières ont été éteintes, j'ai rempli de cendres mon chauffe-pied et je les ai semées sur les marches de l'escalier qui mène à la chambre de cette péronnelle... Au petit jour, levée la première, comme d'habitude, je suis allée voir la cendre : elle portait la marque d'un pied de quelqu'un qui s'était défait de ses souliers, pour ne pas faire de bruit, et n'avait gardé que ses chaussettes, des chaussettes entées au bout et au talon, que mes aiguilles à tricoter connaissent bien... Voilà ce que j'ai vu, et voilà ce qui fait qu'à partir d'aujourd'hui la vieille Sabine ne veut plus être la servante du vigneron des Terres-Rouges... Tzaravoute d'homme, va !

V. F.

A la faire de Maudon.

Son zu, dou de tsi no, à la derraire faire de Maudon, et como l'avan fé onna bouna paise, ma fai l'an tan quartetta, on verre decé on verre delé — vo sédé, on a tant d'amis — que quand lé vegnu lo né, pas question de retorna à l'oto, l'a faillu resta à Maudon. L'aubergistre lè fa eintra dein onna granta tsambra yo lè qué lai avai on lli po tsacon. L'étiou dié que dai tienson, ma brelantsivan pas pou, et quand l'aubergistre l'a zu cliou la porta, cé qué l'avai lo craisu ne va te pas se ribliia au mu, et vouaite quié mè dzein à novion po sé cutsi. L'avion biau tsanta :

De bin bairé n'ya pas tant de mau,
Porvu qu'on satsse retrova l'oto.

L'avan on rudo mau à trova lè lli et à se beta dèzo lo lèvé. Toparai l'on pu lai sé einfata, ma adon lai avai onco oquié que niallavé pas.

— Ecuta vai, Samouiet, l'ein à yon qué di à l'otro.

— Que vau-tou, Jean-Louis, qué te qué lai ya ?

— Lai ya que lai ya dza on gailla dein mon lli.

— Meinlevai se ne l'ein a pas yon dein lo min assebin.

— Qué fau-te féré ?

— Lè fau beta frou prau su. Hardi !

Et adan lè dzein que l'étiou pé lo corredor, ouïon dai crezenaie, dai rebenaie, on tredon, onna chette d'infé, que son vite vegnu véré cin quié lai avai.

L'étai mè dou co que se ringavan et se rebatavan su lo pliantsi. S'étiou cutsi de coula, yon à la tita, l'autro ai pi, dein lo mimo lli !

D.

Oh ! la la ! — Hier je vais acheter une pipe chez mon marchand de tabac.

— Qu'avez-vous de mieux ? lui demandai-je.

— Tenez, me fait-il, voici une pipe de caractère.

— Une pipe de caractère ? Et comment cela ?

— Mais, oui, c'est de la *bruyère*.

Allumettes et tabacs.

On a beaucoup crié contre l'allumette fédérale, et le monopole du tabac, sur lequel le fisc insatiable fonde une de ses dernières espérances, ne paraît être très goûté de notre peuple. Voici, à ce propos, une intéressante statistique française.

La vente des 38 milliards d'allumettes livrées l'an dernier a procuré un bénéfice de 23,713,247 francs.

Les recettes du monopole des tabacs se sont élevées à 415 millions, qui ont laissé un bénéfice net de 332 millions et demi. Il a été vendu 2,623,253 kilos de cigares, 1,846,407 de cigarettes, 27,873,622 de scaferlatis, 1,084,633 de carottes et 4,854,839 de poudre à priser. Le taux moyen de la consommation individuelle du tabac a été de 980 grammes, représentant une dépense d'environ 11 francs. Le Parisien fume, prise ou chique pour 19 fr. 26 par an.

Pour petits et grands.

MM. Louis Dupraz et Emile Bonjour, les auteurs du *Livre de lecture* pour les classes supérieures des écoles primaires, viennent de publier un second ouvrage de ce genre¹ destiné, celui-ci, aux écoliers du degré moyen. Comme le précédent, ce nouveau recueil est charmant de variété et de fraîcheur. Lorsque les heureux bambins à l'intention desquels il a été composé seront devenus grands, ils ne pourront s'en remémorer les jolies histoires

¹ *Livre de lecture* à l'usage des écoles primaires, degré intermédiaire, par Louis DUPRAZ et Emile BONJOUR. — Ouvrage adopté par le Conseil d'Etat du canton de Vaud. — Lausanne, Lucien Vincent, imprimeur-éditeur.

sans avoir une pensée de reconnaissance pour ceux qui ont mis tant de soin à ouvrir leur esprit aux belles-lettres, à l'histoire et aux sciences.

Nous empruntons au livre de MM. Dupraz et Bonjour les morceaux suivants :

La fontaine de Gryon.

La merveille de Gryon est le bassin de la grande fontaine. Et, en effet, si l'on prend la peine d'y réfléchir, on trouvera que ce n'est pas chose si simple qu'un bassin pareil à cette hauteur. Il est d'un seul bloc, en marbre, et ne mesure pas moins de vingt et quelques pieds de longueur, et la largeur en proportion. Les connaisseurs devineront tout de suite d'où il vient. C'est du marbre de Saint-Triphon. Mais ce qui est moins facile à comprendre, c'est la manière dont il a pu faire le voyage de St-Triphon à Gryon. Par la route nouvelle, ce serait chose aisée. Une dizaine de bons chevaux suffirait. Mais le bassin est plus vieux que la route, et dans le temps où il a été hissé à Gryon, il n'existait que l'ancien chemin pierreux, raboteux, aux contours subits, moins un chemin qu'un couloir, et dont les piétons se servent encore aujourd'hui pour abrégier. De robustes chevaux montagnards pourraient, à la rigueur, tirer par ce casse-cou un chariot à deux roues ; mais comment y faire manœuvrer un attelage à plusieurs chevaux ! On s'y prit différemment. Tous les hommes valides descendirent à la rencontre du bassin communal et vinrent s'y atteler au bas de la pente.

C'était en hiver, la neige était dure et, dans les endroits les plus favorables, on pouvait le faire glisser ; ailleurs, on le faisait cheminer sur des rouleaux. En les voyant passer, le directeur des salines paria sa tête qu'ils n'arriveraient jamais ; mais l'honneur était engagé, et les gens de Gryon ont forte poigne. Le soir du premier jour, ils avaient fait à peu près le tiers du chemin ; ils continuèrent à travailler toute la nuit, puis tout le lendemain. Le soir du second jour, ils avaient dépassé le village des Poses, et il ne restait qu'une dernière rampe ; mais tout le monde était à bout de forces et les travailleurs allaient prendre le chemin du logis, laissant le monstre dormir à la belle étoile, lorsqu'on vit accourir toutes les femmes de Gryon, enflammées d'une sainte ardeur. Elles s'attelèrent, et minuit n'avait pas encore sonné à l'église paroissiale, que le bassin était en place et qu'on dansait autour une danse triomphale.

EUGÈNE RAMBERT.

Les souliers de Voltaire.

Voltaire avait à son service un brave garçon, fidèle, mais paresseux. « Joseph, lui dit un jour son maître, apporte-moi mes souliers ». Joseph arrive tout empressé, et Voltaire remarque avec étonnement que ses souliers portaient encore la trace de sa sortie de la veille. « Tu as oublié de broser mes souliers, ce matin ? — Non, monsieur, répliqua Joseph, mais les rues sont pleines de boue, et dans deux heures vos souliers seront aussi sales qu'à présent ». Voltaire sourit, se chaussa et s'en va sans répondre. Mais Joseph court après lui : « Monsieur, dit-il, et la clef ? — La clef ? — Oui, la clef du buffet pour déjeuner. — Mon ami, à quoi bon déjeuner ? Deux heures après, tu auras aussi faim qu'à présent ». Depuis lors, Joseph cira chaque jour les souliers de son maître.

Le château et la chaumière.

Le seigneur de cette terre
Habite un manoir altier,
Et Nicolas, son fermier,
Niche dans une chaumière.
Le seigneur, dit-on tout bas,
Est jaloux de Nicolas.